



Merci de
COLLER
la photo
d'identité.

FICHE D'INSCRIPTION - SAISON SPORTIVE 2023/2024

NOM : Prénom : Poids : kg Sexe : M / F
Date de naissance : / / Lieu de naissance : N° Licence :
Âge/Cours : 6/9 ans 10 et + Adolescents Adultes Self défense (merci d'entourer l'âge/le cours correspondant)
Adresse :
Code Postal : _____ Ville :
Téléphone : _____ Portable* :
E-mail* : **COMPETITEUR : Oui / Non**

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :

Téléphone : _____ Portable : _____

*Portable & E-mail **valides** ! Utilisé pour vous envoyer, régulièrement, via un groupe **Whatsapp**, les informations (urgentes), les dates pour les manifestations de l'association, les événements et les compétitions.

Si vous changez de numéro : merci de nous prévenir.

Les chèques sont à établir à l'ordre du « Karaté Club Remoulois ».

L'espèce est acceptée à condition de TOUT régler au début de l'inscription.

Le chèque de 45 € correspondant à la licence et sera encaissé dès réception du dossier d'inscription.

Règlement en : 1 fois ou en 3 fois (encaissement les 15 septembre, 15 décembre, 15 mars)

DROIT A L'IMAGE :

- J'autorise l'utilisation de mon image sur le site internet du club ou d'autres médias (journal...)
- Je n'autorise pas l'utilisation de mon image sur le site internet du club ou d'autres médias.
- J'ai pris connaissance du règlement du club et je m'engage à le (faire) respecter.

Écrire en toutes lettres « Lu et approuvé », dater et signer :

AUTORISATION POUR LES MINEURS (uniquement) :

Je, soussigné(e), représentant(e) légal(e) de l'enfant, sollicite son inscription au Karaté Club Remoulois. J'autorise mon enfant à pratiquer le KARATE, à participer aux déplacements, compétitions et stages organisés dans le cadre du calendrier officiel de la Fédération Française de Karaté et Arts Martiaux Affinitaires.

J'autorise le responsable du club ou le professeur à prendre, dans le cas échéant, la décision d'une prise en charge médicale pour tout accident survenu lors d'un entraînement ou à l'un de ces événements.

A Remoulins, le

Écrire en toutes lettres « Lu et approuvé », dater et signer :

RAPPEL : LES PARENTS SONT TENUS D'ACCOMPAGNER LEUR ENFANT JUSQU'AU LIEU D'ENTRAÎNEMENT (dojo) ET DE S'ASSURER DE LA PRESENCE DU PROFESSEUR.

A LA FIN DU COURS, LE PROFESSEUR DOIT S'ASSURER QUE L'ENFANT SOIT PRIT EN CHARGE PAR UN PARENT OU UNE PERSONNE AUTORISÉE PAR LE RESPONSABLE FAMILIAL. CEPENDANT, LA RESPONSABILITÉ DU CLUB NE PEUT ÊTRE ENGAGÉE QUE DANS LE CADRE STRICT DES HEURES DE COURS.

Toute année commencée est due et il ne sera procédé à aucun remboursement, sauf accident durant la pratique du karaté ou un déménagement lointain (des justificatifs seront demandés).

INFORMATIONS PRATIQUES

2 COURS D'ESSAI gratuits avec un certificat médical obligatoire (pour les nouveaux adhérents) postérieur au 1^{er} septembre 2023.

Documents à fournir lors de l'inscription : **DOSSIER INCOMPLET non accepté !**

- Fiche d'inscription remplie et signée
- 1 ou 3 règlements à l'ordre du « Karaté Club Remoulois »

L'espèce est acceptée à condition de tout régler au début de l'inscription.

- 1 règlement de 45 € (licence)
- 1 photo d'identité à coller sur la fiche d'inscription
- 1 enveloppe timbrée à votre adresse (une par famille)

Pour les compétiteurs :

- Faire tamponner le passeport par le médecin traitant
- S'il y a une commande de **passeport sportif** : une photo et le règlement correspondant (25 €)

**OFFRE FAMILLE : Si un deuxième membre de la même famille s'inscrit : - 20 €
Pour 3 membres et +, la cotisation la moins élevée est divisée par deux.**

L'offre -50 % sur l'inscription gagnée au loto/tombola ne sont pas cumulables avec l'offre famille.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté. Après trois entraînements ou un dossier incomplet, l'élève se verra refuser l'accès au dojo (pour des raisons d'assurance).

Toute année commencée est due et il ne sera procédé à aucun remboursement, sauf accident durant la pratique du karaté ou un déménagement lointain.

Pour pratiquer, le karatéka a besoin :

- d'un kimono propre et d'une ceinture
- un tee-shirt blanc SEULEMENT pour les filles
- une petite bouteille d'eau
- des tongs
- d'être en règle et donc assuré
- des protections personnelles (ou prêtées durant le temps d'entraînement) : gants, protège dent... et du passeport sportif (pour les compétiteurs)
- avoir les ongles coupés et avoir les cheveux propres et attachés
- de l'énergie et le sourire

RAPPEL : LES PARENTS SONT TENUS D'ACCOMPAGNER LEUR ENFANT JUSQU'AU LIEU D'ENTRAÎNEMENT ET DE S'ASSURER DE LA PRESENCE DU PROFESSEUR.

A LA FIN DU COURS, LE PROFESSEUR DOIT S'ASSURER QUE L'ENFANT SOIT PRIT EN CHARGE PAR UN PARENT OU UNE PERSONNE AUTORISÉE PAR LE RESPONSABLE FAMILIAL. CEPENDANT, LA RESPONSABILITÉ DU CLUB NE PEUT ÊTRE ENGAGÉE QUE DANS LE CADRE STRICT DES HEURES DE COURS. (Début du cours y compris !)

KARATE CLUB REMOULINOIS :

Contact : 06.47.98.38.93 / 06.75.05.32.42

E-mail : gregory.poras@orange.fr / aurore.simon@yahoo.fr

Page Facebook : *Karaté Club Remoulois*